

BTS : Culture générale et expression
Charte des examinateurs

I. Critères de réussite pour la synthèse : 40 points

- La lecture des documents :

On attend du candidat une restitution fidèle des documents, ce qui suppose de les comprendre (visée du propos et éléments de ce propos).

- L'utilisation des documents dans la synthèse :

On attend du candidat qu'il reformule de façon objective et précise le propos des documents qu'il a lus. On pénalise donc les commentaires ou ajouts personnels, l'absence de références explicites aux documents, tout contresens, toute omission. Tous les documents doivent être exploités en fonction de la problématique, ce qui n'implique pas un traitement égal pour tous les documents. Un document visuel et un texte littéraire appellent une reconnaissance de leur spécificité et une analyse qui la prenne en compte, sans engager un commentaire autonome. L'usage du vocabulaire spécifique de l'analyse littéraire ou iconique est attendu lorsque des documents de cette nature sont proposés.

- L'organisation de la synthèse :

On attend du candidat un regroupement des documents dans la logique de la démonstration qui soutient l'organisation de la synthèse. Cela suppose d'utiliser chacun des documents dans le plus grand nombre possible de rubriques du plan. Se trouve donc exclue la juxtaposition d'analyses ou de résumés limités à un seul document.

- L'énonciation :

La fidélité aux documents a pour corollaire l'absence de jugement personnel. On attend donc du candidat qu'il rédige sa synthèse avec neutralité. Mais on distinguera un refus manifeste de neutralité d'une maladresse occasionnelle (par exemple dans le choix malheureux d'un verbe introducteur). Il importe que le choix de l'énonciation soit cohérent au long de la rédaction.

- L'introduction :

Elle doit être cohérente. Pour éviter l'excès de formalisme, on n'exigera pas de présentation des documents. Cette étape demandait beaucoup de temps aux candidats pour un résultat mince : si les candidats réalisaient une bonne synthèse, c'est que les documents avaient été bien analysés lors de la préparation. L'introduction présente le thème, la problématique retenue, elle annonce le plan de manière concise et efficace. Si les documents ne sont plus présentés dans l'introduction, ils sont par contre clairement identifiés dans le corps de la synthèse.

- La conclusion :

La présence d'une conclusion a été l'objet d'un débat fourni : politesse nécessaire pour les uns, formalisme universitaire pour d'autres. Tous ont insisté sur l'idée de ne pas pénaliser une excellente synthèse si la conclusion est absente.

- La maîtrise de la langue :

Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu'il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Critères de correction linguistique :

- a) syntaxe :
 - Cohérence des pronoms avec les mots qu'ils représentent ;
 - Construction de la phrase complexe (prop. conj., prop. inter., etc.)
 - Maîtrise de l'emploi des prépositions.
- b) lexique :
 - Maîtrise de la diversité du lexique de l'expression des idées
 - Maîtrise du vocabulaire abstrait
 - Absence de répétitions et de pléonasmes.
- c) grammaire :
 - Maîtrise des accords dans le système nominal ;
 - Maîtrise des accords dans le système verbal, respect de la morphologie verbale.